

L'interprétariat communautaire: bien plus qu'une simple traduction

MIGRANTS Dans le domaine de la santé, l'accompagnement des populations étrangères passe aussi par une appréciation du contexte socioculturel. Un enjeu de taille pour les interprètes.

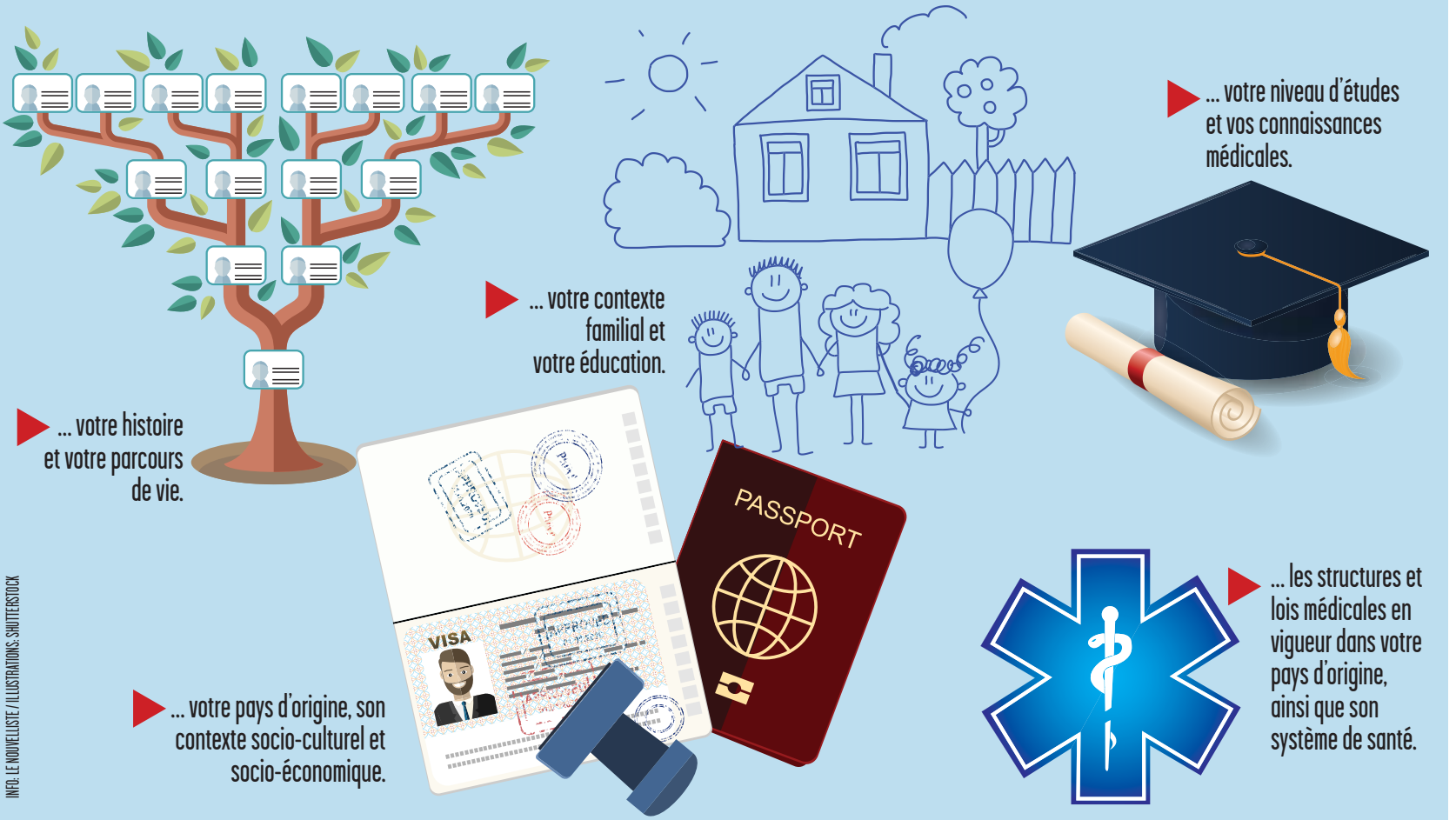
PAR ESTELLE.BAUR@LENOUVELLISTE.CH

Cela fait dix ans que Franceline Amos travaille pour l'AVIC (Association valaisanne pour l'interprétariat communautaire). Elle propose ses services de traduction pour diverses populations migrantes de langue portugaise, qu'elles soient originaires du Portugal, du Brésil ou de certains pays d'Afrique. Des individus au contexte socio-culturel qui diffère, selon qu'ils viennent ou non du continent européen: «Lors d'interventions dans le milieu médical, il est important de tenir compte de ce contexte socioculturel. Les croyances seront par exemple différentes selon les origines géographiques. Je m'intéresse aussi aux aspects socioéconomiques, à l'éducation, au milieu professionnel des personnes que je rencontre. Identifier ces aspects permet ensuite d'adapter la discussion. Car le patient aura une approche différente de son traitement, du diagnostic, etc., selon son âge, son lieu de vie ou sa formation scolaire.»

L'interprétariat demande curiosité et formation continue

Cela implique pour l'interprète de se mettre continuellement à jour sur les structures et les systèmes de santé des pays dont les patients sont originaires: «Pour tout ce qui est de ces connaissances ainsi que des lois en vigueur, nous sommes obligés de faire de la formation continue, des recherches. C'est un travail permanent.» Connaître les deux langues dans tous les registres est une chose. Reconnaître et comprendre des cultures ou des modes de vie parfois différents des nôtres en est une autre. «Notre propre expérience de migration nous aide beaucoup», affirme Franceline Amos (elle-même originaire du Portugal) qui peut déjà adapter son discours en fonction de l'origine rurale ou urbaine du patient, de son degré d'études, de son vécu: «Pour une personne qui présenterait moins de connaissances générales au sujet de la santé, je vais m'adapter. Traduire ce que dit le médecin ne suffira plus, il me faudra dépasser ce contexte basique pour permettre au patient de ne pas se limiter à faire tout ce que le spécialiste recommande, mais bien à lui faire comprendre, en collaboration et avec l'accord du soignant, pourquoi on essaie tel ou tel traitement, lui expliquer en quoi un changement d'attitude ou de mode de vie va être bénéfique pour

UN OU UNE INTERPRÈTE COMMUNAUTAIRE VA S'INTÉRESSER À...



INFO: LE NOUVELLISTE / ILLUSTRATIONS: SHUTTERSTOCK



«L'interprétariat est plus qu'un service de traduction. C'est un véritable pont culturel qui permet d'améliorer la communication et la relation de soins.»

CLARA BALESTRA
COORDINATRICE DE L'ASSOCIATION VALAISANNE
POUR L'INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE (AVIC)

sa santé ou sa guérison. Cela implique donc d'adapter son langage, sa posture, de se mettre au niveau du patient pour qu'il ait confiance et soit à l'aise.» Tout en disposant soi-même de suffisamment de connaissances médicales afin d'être capable de traduire et d'expliquer convenablement les choses. Ce qui n'est pas un problème pour Franceline Amos: «Je suis de nature curieuse et face à la nouveauté, je vais me renseigner, poser des questions aux spécialistes, faire mes propres recherches pour en savoir plus, voire interroger ma nièce qui est médecin!»

Un avantage pour le personnel soignant comme pour le patient

Dans le milieu médical, un tel service présente des intérêts tant pour le spécialiste de santé – qui est ainsi mieux compris – que pour le patient – qui se sentira plus concerné. «Cela permet de créer une alliance thérapeutique: ce dernier prend

conscience qu'il a un rôle à jouer dans sa guérison. Il pourra ainsi suivre le traitement prescrit tout en s'intéressant à son fonctionnement, avec un plus grand investissement et donc de meilleurs résultats.»

Une association unique en Suisse

L'AVIC s'adresse avant tout aux institutions, mais les particuliers peuvent aussi la contacter par mail, via sa permanence téléphonique (joignable six heures par jour) ou un formulaire de contact à disposition sur son site internet. Fière de ses 19 années d'existence, l'AVIC est unique en Suisse, comme l'explique Clara Balestra, sa coordinatrice: «Elle a été créée par un groupe de migrants en solidarité avec leurs communautés dans le but de leur offrir un interprétariat de qualité. C'est un véritable pont culturel qui permet aux professionnels et aux migrants de mieux connaître leurs cultures respectives et ainsi améliorer la communication et la relation de soins.» Dans le reste du pays, un tel service d'interprétariat est géré par l'Etat ou par d'autres organisations, telles que le FMO (Forum Migration Oberwallis). «L'AVIC a donc été créée par des migrants pour les migrants, selon deux principes fondateurs: la solidarité et la qualité de l'interprétariat. Cette dernière est une préoccupation constante, c'est pourquoi des procédures ont été mises en place: le respect de critères spécifiques à l'embauche, du code déontologique élaboré par INTERPRET, du suivi de formations continues organisées par l'AVIC, et la formation nationale allant du certificat d'interprète communautaire jusqu'au brevet fédéral.»

Plus d'infos sur le site de l'AVIC:
www.interpretavic.ch

REJOINDRE L'AVIC

Souhaitez-vous mettre à profit vos compétences linguistiques?

L'Association valaisanne pour l'interprétariat communautaire réunit 70 interprètes environ.

«Cette année, nous proposons nos services dans 33 langues», dénombre Clara Balestra. «On peut désormais offrir le grec, le tchétchène et le bulgare.» L'AVIC a toutefois régulièrement besoin de nouvelles et de nouveaux interprètes: «Actuellement, nous recherchons une

femme, avec beaucoup de disponibilité, pour compléter notre équipe d'interprète en tigrinya.»

Un succès grandissant

En 2018-2019, l'association a réalisé 5200 heures de travail et exercé pour près de 130 institutions. En 2020, à cause de la pandémie, les heures d'interprétariat par téléphone ont nettement augmenté.

SANTÉ: L'OMBUDSMAN VOUS INFORME

DITES-NOUS...

LUDIVINE DÉTIENNE
RESPONSABLE DE L'OMBUDSMAN



Falsification d'ordonnance: les pharmaciens veillent

Les pharmaciens sont des acteurs centraux de la santé. Dans le cadre de la loi sur la santé valaisanne, ils jouent un rôle important au sujet de la délivrance de médicaments. Il leur incombe notamment de contrôler les ordonnances. Ils sont, en effet, tenus de vérifier que l'ordonnance médicale provient d'un professionnel autorisé et qu'elle est bien un original.

Les ordonnances falsifiées sont transmises à l'autorité cantonale. Si la falsification est avérée, la personne est dénoncée auprès des pharmaciens et/ou médecins du canton. De plus, il s'agit d'une infraction qui peut avoir des conséquences juridiques graves pour la personne incriminée et qui peut faire l'objet d'une plainte pénale.

Ombudsman de la santé et des institutions sociales: info@ombudsman-vs.ch
ou 027 321 27 17.

ombudsman

PARTENARIATS